



Ville d'Esch-sur-Alzette
Secrétariat
Annonce publique de la séance :
le 7 juin 2019
Convocation des conseillers :
le 7 juin 2019



Délibération du Conseil Communal de la ville d'Esch-sur-Alzette

Séance du 14 juin 2019

Présents : Georges Mischo, Député-maire, Martin Kox, André Zwally, Pierre-Marc Knaff, Mandy Ragni, Echevins, Vera Spautz, Henri Hinterscheid, Jean Tonnar, Daniel Codello, Mike Hansen, Jeff Dax, Christian Weis, Bruno Cavaleiro, Denise Biltgen, Marc Baum, Daliah Scholl, Line Wies, Conseillers, Jean-Paul Espen, Secrétaire général

Excusés : Luc Majerus, Tom Bleyer, Conseillers

Le Conseil Communal;

Objet : 10.3.2. Crédit spécial extraordinaire - Club sénior 1er équipement; décision

Considérant qu'il s'agit d'un crédit spécial de 60.000 € concernant le premier équipement pour le Club Senior;

Considérant que le crédit devra être inscrit à l'article 4/221/223410/17094 du budget des dépenses extraordinaires de l'exercice 2019;

Considérant que l'équilibre budgétaire sera garanti par une recette équivalente à l'article 1/221/163000/17094 Immeuble rue L. Metz, 31 - Club Senior - premier équipement - subvention de l'Etat;

Vu les articles 127 et 128 de la loi communale modifiée du 13 décembre 1988;

Vu l'instruction ministérielle sur les budgets des communes et établissements publics;

Sur la proposition du collège des bourgmestre et échevins, et après en avoir délibéré conformément à la loi,

**approuve
à l'unanimité**

le crédit spécial de 60.000 € concernant le premier équipement pour le Club Senior.

en séance

date qu'en tête